

## Quarantième-deuxième session de la Conférence

### **Introduction au point 17 de l'ordre du jour: Rapport d'évaluation du Programme 2021**

J'ai le plaisir de présenter le Rapport d'évaluation du Programme 2021, résumé des principaux résultats et faits saillants ressortis de plus de 90 évaluations indépendantes menées par le Bureau de l'évaluation de la FAO (OED) en 2019 et 2020. Quinze évaluations de programmes de pays, 70 évaluations de projets et de programmes (dont environ 50 pour cent largement axés sur la résilience et les situations d'urgence), et 10 évaluations thématiques – notamment sur les travaux statistiques de l'Organisation, son cadre de résultats stratégique, sa Stratégie en matière de partenariats avec les organisations de la société civile et sa Stratégie en matière de partenariats avec le secteur privé – ont ainsi été réalisées au cours de cette période, de même que les premières évaluations d'une série consacrée aux contributions de la FAO à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

OED a grandement contribué à faire progresser des aspects clés du travail de l'Organisation au cours de la période considérée. L'élaboration du Cadre stratégique 2022-2031, par exemple, a été éclairée par l'évaluation du cadre de résultats stratégique, laquelle a permis de relever les points à améliorer ainsi que les principaux éléments susceptibles d'orienter le nouveau cadre. La définition de domaines de programmation thématiques, la création d'un Bureau consacré aux ODD et l'établissement d'un plan de gestion du changement, pour n'en citer que quelques-unes, font partie des recommandations issues de l'évaluation auxquelles la Direction et les Membres ont donné suite. Les évaluations de la contribution de la FAO à l'accomplissement des ODD 2 et 13 contiennent elles aussi des suggestions qui visent à améliorer le positionnement de l'Organisation et à lui faire jouer un plus grand rôle dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des engagements climatiques. À cela s'est ajoutée une série d'études d'évaluabilité, de synthèses et de conseils sur mesure destinés à faire en sorte que le cadre stratégique de l'Organisation se fonde davantage sur des éléments concrets.

L'évolution rapide de la situation internationale et les changements qui se sont opérés au sein de la FAO ont imposé de nouvelles exigences à OED au cours de la période biennale considérée, et le Bureau s'est efforcé de formuler, en temps voulu, des recommandations utiles aux niveaux mondial, régional et national. Dans cette optique, OED a défini une nouvelle manière d'évaluer les programmes de pays, plus axée sur les liens et les synergies avec la réforme du système des Nations Unies pour le développement, et a redoublé d'efforts pour développer la culture de l'évaluation et les capacités en la matière dans les pays en développement, notamment grâce à la communauté de pratique en ligne dynamique *EvalForward*. OED a également fait réaliser cinq synthèses d'évaluations régionales, récapitulatifs des enseignements tirés des évaluations menées dans les différentes régions, et planifié un processus de décentralisation des évaluations au profit des bureaux régionaux et des bureaux de pays. Par ailleurs, des efforts considérables ont été consentis pour adapter les méthodes de travail face à la pandémie de covid-19 en revoyant le procédé d'évaluation et en définissant une série de critères à cette fin. Les personnes chargées des évaluations ont dû réinventer leur manière d'observer les résultats et d'étayer les constatations et mener à distance les échanges avec les partenaires qui sont le fondement des missions sur le terrain. Il leur a également fallu s'adapter au manque de disponibilité des parties prenantes des programmes, submergées par de nouvelles priorités urgentes.

### **Évaluations menées en 2019-2020: résumé des conclusions et des éléments saillants**

D'après les principales conclusions des évaluations, la collaboration a été renforcée dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. La FAO accroît – lentement, certes – la portée et la diversité de ses produits et adopte des méthodes plus globales, telles que l'approche fondée sur les systèmes agroalimentaires. Il a néanmoins été observé qu'elle s'appuyait trop sur les projets pilotes

et n'avait pas noué les partenariats ni mobilisé les ressources nécessaires à une mise en œuvre à plus grande échelle, et que l'empreinte programmatique des bureaux de pays, leurs capacités d'exécution et leurs liens avec le secteur privé étaient souvent insuffisants.

Près de 80 pour cent des projets évalués en 2019-2020 ont directement contribué à la mise en œuvre des cibles liées à l'environnement et au changement climatique. Il s'est dégagé des évaluations que la FAO avait créé des outils, des bases de données et des supports d'orientation et d'apprentissage pour aider les pays à concevoir, à mener et à rapporter leurs activités conformément aux accords mondiaux sur le climat ainsi qu'à obtenir des moyens financiers. Son action décisive lui a également permis de faire en sorte que l'agriculture figure au programme des négociations mondiales sur le changement climatique et de rattacher cette dernière aux contributions déterminées au niveau national.

L'évaluation des activités de la FAO au point d'interaction entre l'action humanitaire, le développement et la paix a été un complément de taille au travail accompli par l'Organisation pour élaborer un cadre stratégique efficace et novateur, axé sur les ODD, le Programme 2030 et l'idée de «ne laisser personne de côté». L'évaluation a montré que les efforts consentis par la FAO pour privilégier et mettre en œuvre une démarche axée sur l'articulation entre ces trois piliers – dont il a été estimé que la perception, à l'échelle de l'Organisation, manquait de cohérence – reposaient sur ses opérations à l'échelle des pays. D'autres évaluations menées dans ce domaine d'activité ont révélé que l'aide aux plus vulnérables devait être renforcée. Le portefeuille de la FAO consacré aux migrations forcées a considérablement augmenté en 2020 et, malgré de nombreuses bonnes pratiques, il pourrait tirer parti d'une approche systématique. La FAO a également fait des progrès en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes, et ce, à un rythme bien plus soutenu que dans le travail qu'elle accomplit au service d'autres groupes marginalisés. Les évaluations ont révélé que la FAO y était mieux sensibilisée grâce à un certain nombre de mesures, dont l'établissement de marqueurs de l'égalité femmes-hommes, ce qui s'est traduit par des projets plus soucieux de ces questions dans toute l'Organisation.

Concernant les modalités de partenariat avec le secteur privé et les organisations de la société civile, il est ressorti des évaluations qu'il fallait collaborer davantage avec les parties prenantes ou organisations non étatiques et améliorer les stratégies et mécanismes conçus pour les faire participer à l'action menée par la FAO en faveur des ODD.

Pendant la prochaine période biennale, le Bureau de l'évaluation de la FAO continuera d'innover pour améliorer l'utilité de ses évaluations et les enseignements que l'on peut en tirer. En particulier, elle collaborera plus étroitement avec des spécialistes et des institutions basés dans les pays dans le cadre de ses évaluations au niveau national afin de fournir une aide plus durable à la FAO et à ses Membres.

**M. Masahiro Igarashi**

**Directeur du Bureau de l'évaluation de la FAO**

Courriel: [OED-Director@fao.org](mailto:OED-Director@fao.org)

[www.fao.org/evaluation/fr/](http://www.fao.org/evaluation/fr/)